Préparation à la mobilité internationale - 2024/25 –

14 octobre 2023

INTRODUCTION

La 3ème Année à Sciences Po Lille, c'est :

Une année de mobilité internationale
à choisir entre:

- une **mobilité académique** (2 semestres en université)

OU

- une **mobilité mixte** (S1 en université et S2 en stage)

SCIENCES PO LILLE.

INTRODUCTION

L'année de mobilité est une année du diplôme, soit :

- **1/5 du diplôme**
- **60 ECTS (après conversion si nécessaire)**
- **L'année du choix du Master (à prendre en compte dans la préparation de la mobilité)**
- **Au retour: un jury délibère sur la validation de la 3A : risque de rattrapages, de redoublement ou, cas extrême, d'exclusion des étudiant-e-s**

SCIENCES PO LILLE.

INTRODUCTION

Statistiques 2023/2024

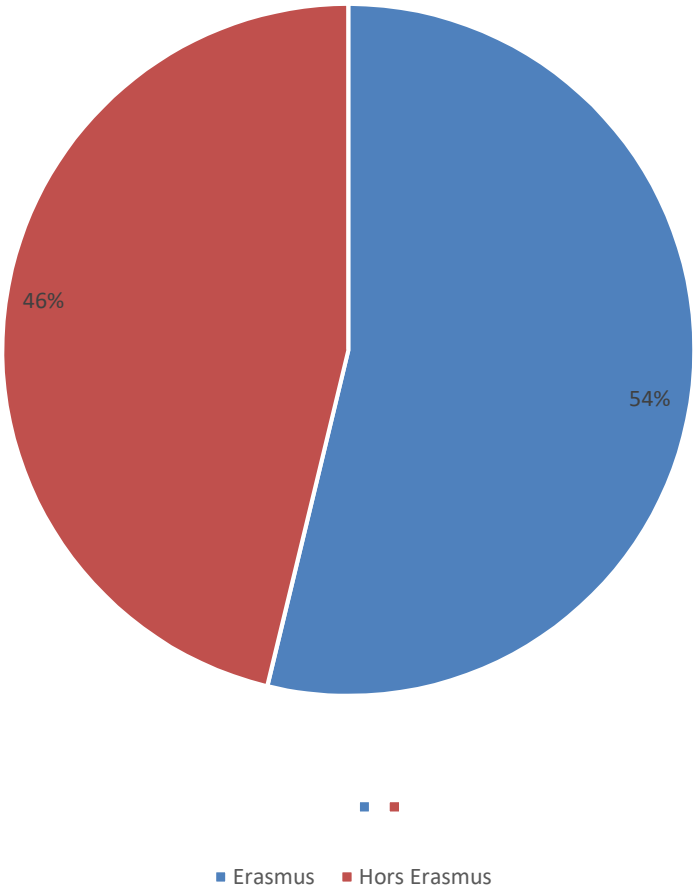

Statistiques 2018/2019

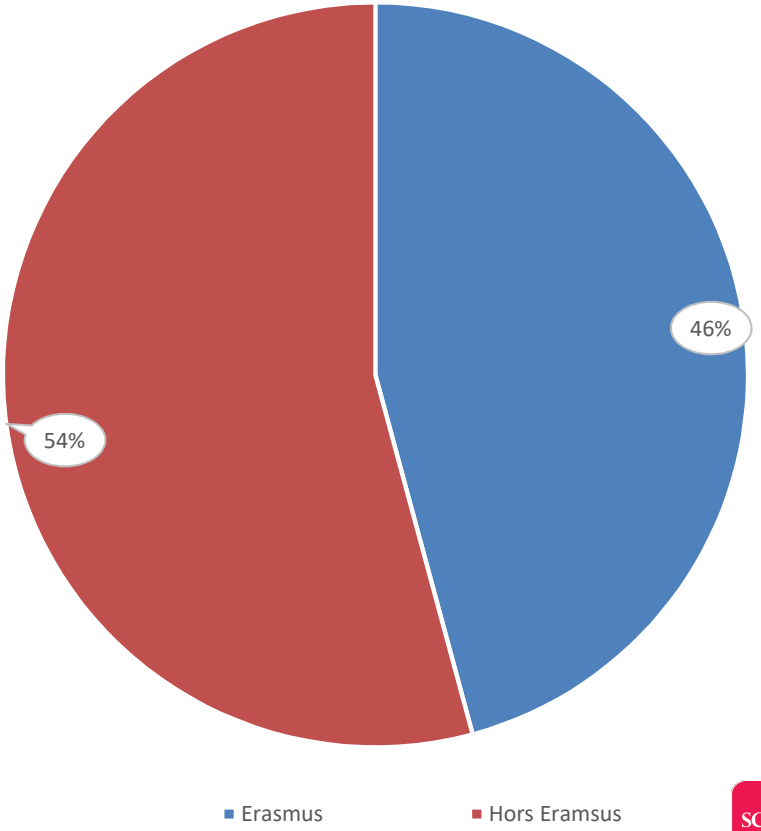

INTRODUCTION

Statistiques 2023/2024

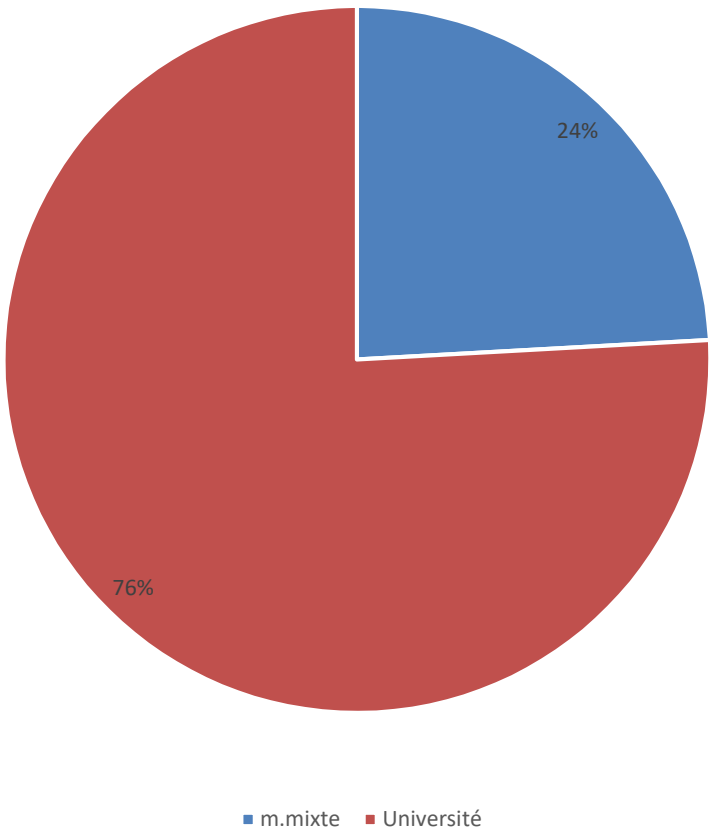

Statistiques 2018/2019

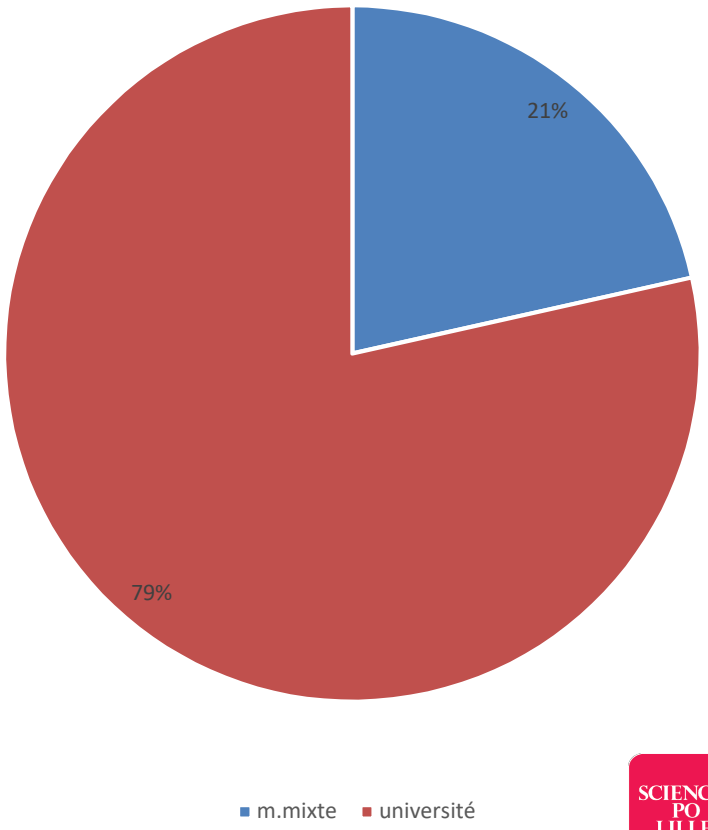

SCIENCES PO LILLE.

SOMMAIRE

I. Conditions générales
a. La forme du séjour
b. Le coût des études et les aides financières

II. Conditions de validation
a. Le séjour en université
b. Le séjour en mobilité mixte

III. Informations pratiques
a. L'indispensable avant le départ
b. Pendant le séjour
c. Au retour

SCIENCES PO LILLE.

I. Conditions générales

a. La forme du séjour

2 types de mobilité

Mobilité académique :
2 semestres dans la même université

Mobilité mixte :
semestre universitaire (S1)
stage à l'international de 4 mois au minimum (S2)

SCIENCES PO LILLE.

I. Conditions générales

a. La forme du séjour

La mobilité académique

Choix à rendre avant le 06/12/23:

- 6 vœux d'universités partenaires classés par ordre de préférence dans au moins deux pays (fiche de vœux téléchargeable depuis le site Sciences Po Lille)
- Projet de mobilité à rédiger (500 mots)
- Charte de mobilité signée par l'étudiante ou l'étudiant
- Attestations de niveau linguistique: **B2 = porte d'entrée à la mobilité**
- **Toefl ou autre test de langue si requis par une université partenaire**

SCIENCES PO LILLE.

I. Conditions générales

a. La forme du séjour

La mobilité académique

Le nombre de places ouvertes à la mobilité dans les universités partenaires pour 2024/25 sera disponible sur le site en novembre 2023.

Cette liste est composée d'Universités :

- **du réseau Erasmus+** (27 pays de l'UE + Pays de l'Espace Economique Européen et la Turquie)

- et **hors Erasmus** (Argentine, Australie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Corée du Sud, Costa Rica, Equateur, Egypte, Etats-Unis, Géorgie, Inde, Israël, Japon, Maroc, Malaisie, Mexique, Pérou, Philippines, Royaume-Uni, Sénégal, Suisse, Taiwan, Thaïlande, Uruguay, Vietnam).

SCIENCES PO LILLE.

I. Conditions générales

a. La forme du séjour

La mobilité académique

Procédure « d'attribution des places de mob internationale 3A »:

« Toutes les étudiantes et tous les étudiants devront classer 6 vœux, dans un minimum de 2 pays, pour leur échange universitaire (un ou deux semestres). Pour qu'une mobilité soit éligible, il convient que l'étudiante ou l'étudiant puisse justifier au minimum d'un niveau B2 dans la langue d''enseignement du partenaire.
Chaque année, en fonction des exigences et prérequis des partenaires institutionnels, certaines destinations ne seront ouvertes qu'aux étudiantes et étudiants ayant validé leur première année avec « honneur » en première session. La liste des places de mobilité réservées aux étudiants ayant validé avec "honneur" » la 1ère année sera connue des étudiants 3 semaines avant la date arrêtée pour la sélection des vœux.
Tout vœu non éligible (niveau de langue ou « honneur ») sera considéré comme nul. »

SCIENCES PO LILLE.

I. Conditions générales

a. La forme du séjour

La mobilité académique

Procédure « d'attribution des places de mob internationale 3A »:

• *En cas de vœux identiques de la part d'étudiantes ou étudiants :*

1. Une étudiante ou un étudiant qui suivrait un cours Lv3 dans la langue du pays ou la langue d'enseignement serait prioritaire : avec un minimum d'au moins 4 semestres à la fin de la 2A. Le nombre de semestres de la période d'apprentissage, dans un cadre académique reconnu, doit être « ininterrompu » pour être pris en compte.

2. Dans un deuxième temps : le nombre de A et de B obtenus lors de la première session du jury de 1A (à l'exclusion des évaluations en LV) sera utilisé : seront considérés dans un premier temps l'ensemble des A et B dans un « panier unique ». Si, l'égalité persiste le nombre de A sera alors pris en considération.

SCIENCES PO LILLE.

I. Conditions générales

a. La forme du séjour

La mobilité académique

Procédure « d'attribution des places de mob internationale 3A »:

• *En cas de vœux identiques de la part d'étudiantes ou étudiants* :

3. Dans un troisième temps : si départager deux étudiantes ou étudiants est encore impossible : analyse croisée par la DRI des projets de mobilités qui seront classés en fonction de critères connus : connaissance affichée des cours proposés chez les partenaires demandés et éventuels liens avec un projet de master ; intérêt culturel étayé (apprentissage linguistique etc...)

4. Dans un quatrième temps, en cas « d'égalité » persistante un tirage au sort sera, en dernier recours, effectué afin d'attribuer la ou les places au sein du partenaire (en plus des équipes de la Direction des RI, un membre de l'équipe administrative et enseignante de SPL assistera au tirage au sort.)

• *Gestion des éventuelles situations d'entrée directes en 2A et de redoublements de 3A:* la procédure d'attribution des places en mobilité internationale demeure identique et tiendra compte, en cas de nécessité de « départager des vœux identiques », des résultats universitaires passés des étudiants. »

SCIENCES PO LILLE.

I. Conditions générales

a. La forme du séjour

La mobilité académique

S'informer pour choisir

- Des réunions thématiques/géographique sont organisées à partir du 05/10/2023 avec la participation d'étudiant-e-s de 4A et d'étudiant-e-s internationaux actuellement à SPL
- Des entretiens individuels avec un membre de la DRI
- Consulter les pages internet dédiées à la mobilité entrante sur les sites des institutions partenaires
- Questionnaire de mobilité remplis par les ex 3A
- Contacter les professeurs invités

SCIENCES PO LILLE.

La mobilité académique

S'informer pour choisir

- Exigences linguistiques : nécessité de maîtriser la langue d'enseignement

- Nombreux partenaires exigent des **tests de niveau linguistique** : TOEFL, IELTS, certificat de japonais ou chinois… La liste des universités partenaires demandant le TOEFL est disponible sur le site. En choisissant l'université de cette liste, l'étudiant-e doit fournir la preuve de son score au TOEFL ou de tout autre test exigé par le partenaire.

- Erasmus+ : test linguistique OLS (Online Linguistic Support) : http://erasmusplusols.eu/fr/

SCIENCES PO LILLE.

La mobilité académique

S'informer pour choisir

- En fonction des exigences et prérequis des partenaires institutionnels, certaines destinations ne seront ouvertes qu'aux étudiantes et étudiants ayant validé leur première année avec « honneur » en première session.

- La liste des places de mobilité réservées aux étudiants ayant validé avec "honneur" la 1ère année sera connue des étudiants au minimum 3 semaines avant la date arrêtée pour la sélection des vœux.

- Tout vœu non éligible (niveau de langue ou « honneur ») sera considéré comme nul.

SCIENCES PO LILLE.

La mobilité académique

Attention !

- Les échanges avec les *universités non partenaires de Sciences Po Lille* ne sont pas autorisés.
- Tout départ non autorisé par la Direction de Sciences Po Lille sera sanctionné par une exclusion définitive de l'établissement.
- Aucun changement d'université (ou de campus) au cours de l'année académique n'est autorisé.

SCIENCES PO LILLE.

I. Conditions générales

a. La forme du séjour

La mobilité académique

<u>Ne pas oublier</u>

- Pour trouver les listes des cours offerts : site des universités partenaires, dans la faculté ou le département correspondant, niveau *undergraduate*
- Les calendriers universitaires diffèrent selon les pays
- Calendriers spécifiques à certaines 4A (exemple : double diplôme IEP/ESJ)
- Logement : vous renseigner auprès du partenaire

SCIENCES PO LILLE.

La mobilité académique

Vos contacts à Sciences Po Lille

Mme Katarzyna Czernicka
Katarzyna.czernicka@sciencespo-lille.eu

Mme Juliane Laporte
Juliane.laporte@sciencespo-lille.eu

M. Guillaume Deffontaine
Guillaume.deffontaine@sciencespo-lille.eu

SCIENCES PO LILLE.

I. Conditions générales

a. La forme du séjour

La mobilité mixte

Choix à rendre avant 30/11/23:

- 6 vœux d'universités partenaires classés dans ordre de préférence (pour le S1)
- Projet de mobilité (1000 mots de motivation justifiant le choix du stage, le type de stage, les pistes de recherche de stage, etc.) + un plan B de 6 vœux d'universités pour une mobilité académique au cas la mobilité mixte serait rejetée la commission mixte RI/service des stages
- Questionnaire sur le projet de stage
- Charte de mobilité signée par l'étudiante ou l'étudiant
- Attestation linguistique B2 + **Toefl ou autre test de langue si requis par une université partenaire**
- CV en anglais et en français

SCIENCES PO LILLE.

I. Conditions générales

a. La forme du séjour

La mobilité mixte

- **Une commission mixte RI-Service des stages** se réunira en décembre avant les vacances pour délibérer sur toutes les demandes de mobilité mixte, afin de valider ou d'invalider pour chaque étudiant-e le projet de stage.

- Critère de délibération: pertinence et cohérence du projet de stage avec le/les Masters envisagés, degré de motivation, maturité du projet, etc.

- Si la mobilité mixte est refusée, l'étudiant-e en est avisé-e, et le service des RI travaille sur le plan B d'une année de mobilité universitaire**.**

SCIENCES PO LILLE.

I. Conditions générales

a. La forme du séjour

La mobilité mixte

DUREE DU STAGE ET STRUCTURES D'ACCUEIL

Le stage d'une durée minimum de 4 mois (durée maximum de 6 mois) peut être réalisé :

- dans une entreprise
- une association, une ONG
- une administration publique à l'étranger

M E A E

Les candidatures de stages au ***Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères*** s'effectuent directement sur le site de la PASS – Place de l'apprentissage et des stages.
Pour en savoir plus : vous rendre sur le réseau de la communauté étudiante et alumni de Sciences Po Lille – onglet « carrières »

SCIENCES PO LILLE.

I. Conditions générales

a. La forme du séjour

La mobilité mixte

Outils mis à la disposition des étudiantes, étudiants :

- Annuaire numérique des alumni (diplômées, diplômés) de Sciences Po Lille
- Plateforme des offres de stages et d'emplois
- Historiques des missions de stages archivées
- Des informations sur les stages, la rédaction du rapport de stage…

Retrouvez toutes ces informations sur le
réseau de la communauté étudiante et alumni de Sciences Po Lille !

I. Conditions générales

a. La forme du séjour

La mobilité mixte

- Séances de coaching individuelles au 1er semestre afin d'aider les étudiant-es à construire leur projet de stage en lien avec leur choix de cycle master / majeure ou spécialité + une préparation à la rédaction du CV, de la lettre de motivation

- Accompagnement par le service des stages : pour préciser le projet de stage dans la cadre de la mobilité mixte. Sensibilisation aux outils disponibles à Sciences Po Lille pour la recherche d'un stage et mise en relation avec le réseau (étudiants + alumni)

- Au 2nd semestre, un séminaire de 3 X 2h, animé par un intervenant britannique, destiné aux étudiant-es ayant été sélectionnés pour la mobilité mixte leur permettra de valoriser leurs compétences et préparer leur CV et la lettre de motivation en anglais. Des simulations d'entretien les formeront aussi au processus de recrutement (en anglais)

SCIENCES PO LILLE.

La mobilité mixte

Maître de stage et Tuteur, Tutrice

Pour tout stage, l'étudiant-e sera suivi par un-e :

- Maître de stage dans la structure d'accueil
- Tuteur/tutrice à Sciences Po Lille

(dès la validation du stage et des missions de stage)

SCIENCES PO LILLE.

I. Conditions générales

a. La forme du séjour

La mobilité mixte

Validation ou refus du projet de stage

Le service des stages valide chaque mission de stage.

Il se réserve le droit, au nom de Sciences Po Lille, de refuser un stage pour les raisons suivantes :

- Incompatibilité entre le contenu du stage et les exigences de Sciences Po Lille
  - Stage MEAE : selon le contenu du stage
- Stage en ONG, associations, entreprises : Sciences Po Lille prend en compte les critères de dangerosité pays niveau 1 et 2

SCIENCES PO LILLE.

La mobilité mixte

CONVENTION DE STAGE

- Spécificités (droit du sol, autre type de convention de stage, gratification…)
- Les conventions de stage sont disponibles sur le site internet de Sciences Po Lille – formulaire en ligne à compléter

I. Conditions générales

a. La forme du séjour

La mobilité mixte

Pour plus d'informations concernant les stages, veuillez contacter :

Mme Catherine LEBAS ou **Mme Karine COLLIE**

catherine.lebas@sciencespo-lille.eu

Karine.collie@sciencespo-lille.eu

Présentation du service insertion professionnelle,
de la recherche de stage
à Sciences Po Lille et de la mobilité mixte en 3A
Jeudi 21 septembre 2023

SCIENCES PO LILLE.

I. Conditions générales

b. Le coût des études et les aides financières

- **Les droits d'inscription en 3ème année sont payés à Sciences Po Lille**
- **Les universités partenaires vous fourniront un récapitulatif des dépenses courantes d'un-e étudiant-e sur place**
- **Les frais de passeport, visa et assurance sont à prévoir**
- **Possibilités d'obtention de bourses pour la mobilité internationale**

SCIENCES PO LILLE.

I. Conditions générales

b. Le coût des études et les aides financières

Il existe différentes bourses de mobilité (elles sont <u>toutes liées à des critères sociaux et aux nivaux des différentes enveloppes de bourses qui varient chaque année</u>):

- Les allocations Erasmus+
- Les bourses d'aide à la mobilité pour les étudiants boursiers du Ministère de l'Enseignement Supérieur (anciennement Lang)
- Les bourses régionales Mermoz d'aide à la mobilité Hauts-de-France
- Les bourses de votre région d'origine (vous devez voir directement avec elle)
- Les bourses sur fonds propres de SPL

SCIENCES PO LILLE.

I. Conditions générales

b. Le coût des études et les aides financières

L'allocation Erasmus+ Etudes

Destinée aux étudiant-es partant dans le cadre du Programme Erasmus+, elle couvre une partie (allocation partielle) ou la totalité du séjour (priorité donnée ici aux boursiers, en tenant compte des échelons de bourse).
Attention l'allocation Erasmus + n'est pas automatique (des mobilités sont réalisées sans allocation): elles sont liées aux critères sociaux (tranche de droits de scolarité lors de l'inscription)

Le montant de l'allocation dépend du pays d'accueil* :

GROUPE 1 : 348 €/mois (somme à mettre à jour selon les consignes de l'Agence)
Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Lichtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède

GROUPE 2 : 292 €/mois (somme à mettre à jour selon les consignes de l'Agence)
Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal

GROUPE 3 : 225 €/mois (somme à mettre à jour selon les consignes de l'Agence)
Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République-Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie, République Yougoslave de Macédoine, Serbie

* Montant des allocations en 2023/2024

SCIENCES PO LILLE.

I. Conditions générales

b. Le coût des études et les aides financières

L'allocation Erasmus+ Stages

Destinée aux étudiant-es partant dans le cadre du Programme Erasmus+, elle couvre une partie (allocation partielle) ou la totalité du séjour (priorité donnée ici aux boursiers, en tenant compte des échelons de bourse).
Attention l'allocation Erasmus + n'est pas automatique (des mobilités sont réalisées sans allocation): elles sont liées aux critères sociaux (tranche de droits de scolarité lors de l'inscription)

Le montant de l'allocation dépend du pays d'accueil* :

GROUPE 1 : 498 €/mois (somme à mettre à jour selon les consignes de l'Agence)
Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Lichtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède

GROUPE 2 : 442 €/mois (somme à mettre à jour selon les consignes de l'Agence)
Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal

GROUPE 3 : 375 €/mois (somme à mettre à jour selon les consignes de l'Agence)
Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République-Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie, République Yougoslave de Macédoine, Serbie

* Montant des allocations en 2023/2024

SCIENCES PO LILLE.

I. Conditions générales

b. Le coût des études et les aides financières

La prise en charge de l'inscription au TOEFL

Pour les étudiant-es boursiers demandant dans un de leurs deux premiers vœux une université qui exige le TOEFL.

Les modalités de la prise en charge (*remboursement en 2024*) sont :

- boursiers échelons 6 et 7 : 200€
- boursiers échelons 3, 4 et 5 : 150 €
- boursiers échelons 0, 0bis, 1 et 2: 100 €

Pièces à fournir avec la fiche de choix et le projet de mobilité avant le 06 décembre 2023 :

- La photocopie de la carte d'étudiant
- L'attestation nominative de participation au test, avec la note obtenue
- L'attestation définitive de bourse 2023/2024
- Le RIB au nom de l'étudiant

SCIENCES PO LILLE.

Le choix de cours

Le choix des cours doit être effectué et soumis à l'approbation du responsable des relations internationales en charge de votre mobilité :

- avant le départ à l'étranger
- au début de chaque semestre
- en cas de changement (quelle que soit la raison)

II. Conditions de validation

a. Le séjour en université

Le choix de cours

- Dans vos choix de cours vous devez **respecter les accords** signés entre Sciences Po Lille et l'Université d'accueil.

- La plupart des accords sont signés au **niveau « undergraduate »** (niveau licence), donc vous ne pouvez pas accéder aux cours de niveau Master.

- Les accords sont signés avec **certains départements**, donc vous n'avez pas la possibilité de choisir les cours dans un autre département ou faculté.

SCIENCES PO LILLE.

II. Conditions de validation

a. Le séjour en université

Le choix de cours

Dans votre choix de cours vous pouvez prendre des **cours de langues**,
mais dans une certaine limite :

- Un cours de langue par semestre aux Etats-Unis, au Canada et dans les universités hors du réseau Erasmus (sauf à Reed College et JMC).

- Pas plus de 10 crédits ECTS validés comme cours de langue dans le réseau Erasmus.

SCIENCES PO LILLE.

Le choix de cours

- Vous devez lier vos choix de cours de mobilité avec **votre orientation future**, en particulier le choix du Master pour votre retour.

- La sélection dans les Masters de Sciences Po Lille se fera, aussi, en fonction de vos résultats, des cours suivis et du stage, le cas échéant.

En cas d'échec

- Tout étudiant-e n'ayant pas validé un nombre suffisant de crédits ECTS ou de cours devra prendre des cours sur le **campus virtuel** pendant la 4A.

- Si le nombre de crédits ou de cours validés à l'étranger est trop faible = le jury peut proposer le **redoublement** ou **l'exclusion**.

- **Si un-e étudiant-e n'a pas validé sa 3A, elle/il ne peut être admis en 5A**.

II. Conditions de validation

b. Le séjour en mobilité mixte

- Un **rapport de stage** de mobilité internationale à remettre au tuteur/tutrice de Sciences Po Lille et au service des stages

- La **soutenance obligatoire** du rapport doit avoir lieu au premier semestre de la 4éme année devant deux membres de jury

- La **note finale du stage** est calculée à partir de la note du rapport, la note de soutenance et l'avis du maître de stage dans l'organisme d'accueil

SCIENCES PO LILLE.

En cas d'échec

- En cas d'échec lors de la soutenance ou mauvais rapport :

  → *nouvelle rédaction + soutenance*

- En cas d'échec du stage à l'international (interruption, renvoi de l'étudiant-e…) : un nouveau stage doit être accompli au cours de l'année de mobilité si possible, sinon redoublement de la 3ème année (après la 4ème année).

SCIENCES PO LILLE.

III. Informations pratiques

a. L'indispensable avant le départ

La couverture sociale
Mobilité universitaire ou mobilité mixte à l'international

- **Pour les pays du réseau Erasmus+ membres de l'UE** :

Demander à la LMDE ou à la SMENO la carte européenne d'assurance maladie (Attention aux délais d'obtention et à la durée de validité).

- **Pour les pays hors réseau Erasmus+** :

Prendre une assurance complémentaire couvrant chaque pays ou valable pour le Monde

- **Pour le Québec** :

Se munir du formulaire SE 401-Q-106 remis par Sciences Po Lille.

Consultez la rubrique ASSURANCE des universités partenaires (notamment Australie, Argentine, USA)

N'oubliez pas de faire vos vaccins et contactez votre médecin !

SCIENCES PO LILLE.

L'immigration

Pour tous les étudiantes, étudiants se rendant dans des pays hors Union Européenne, certaines règles d'immigration devront être respectées :

- **Passeport en cours de validité**
  (il faut que sa validité s'étende jusqu'au moins six mois après la fin du séjour)

- Les **demandes de visa** sont faites par l'étudiant-e grâce à la lettre d'acceptation. Renseignez-vous rapidement auprès des Ambassades et Consulats.

- Un étudiant-e stagiaire doit se renseigner au plus vite sur la nature du visa à demander (travail, études…)

L'immigration

Pour les mobilités mixtes, pensez :

- A demander un **visa d'études pour le S1 et visa de stage pour le S2**
- Si le stage se déroule dans un autre pays que le semestre académique, il faut anticiper les demandes de visa : ces demandes se font en France auprès de l'ambassade du pays
- Il peut être nécessaire de revenir en France pour faire la demande de visa si le S2 se déroule dans un autre pays

III. Informations pratiques

b. Pendant le séjour

- Respecter les **lois en vigueur** dans le pays d'accueil
- S'inscrire auprès des **autorités françaises** dans le pays d'accueil
- Avoir un **comportement correct** envers l'administration et les professeurs de la structure d'accueil et **ne pas nuire à l'image de Sciences Po Lille**
- **Informer** le service des relations internationales et le service des stages de tout problème dans le déroulement de l'année de mobilité
- **Informer** son responsable enseignant du déroulement de son stage
- **Informer** Sciences Po Lille et sa famille en cas d'événements graves ou imprévus

SCIENCES PO LILLE.

III. Informations pratiques

c. Au retour

- Fournir les **relevés de notes**
- Fournir le **rapport de stage** et la **fiche d'appréciation du maître de stage**
- Remplir le **questionnaire de retour de mobilité** sur l'Université d'accueil/la structure d'accueil

SCIENCES PO LILLE.

RAPPEL

- Pas de changement d'université une fois les places attribuées
- Ne pas attendre le dernier moment pour préparer sa mobilité
- L'acceptation définitive de l'étudiant-e dans l'université d'accueil dépend de celle-ci
- Pas de changement d'université pendant l'année de mobilité
- Pas de changement de campus
- Etre responsable de rapporter les relevés de notes auprès de Sciences Po Lille

SCIENCES PO LILLE.

DATES A RETENIR

- **Octobre, Novembre** – réunions d'information
- **Novembre** – publication des places ouvertes dans les universités partenaires
- **30 Novembre 2023** – date limite du dépôt de la fiche de vœux et de projet de mobilité pour la mobilité mixte (avant 12h)
- **06 Décembre 2023** – date limite dépôt de la fiche de vœux et de projet de mobilité pour la mobilité académique (avant 12h)
- **Février 2024** – publication des attributions
- **Février à juin 2024** – dossiers d'inscription dans les universités d'accueil
- **Avril à Juillet 2024**– réception des lettres d'acceptation

SCIENCES PO LILLE.

SCIENCES PO LILLE.

9 rue Angellier
59000 Lille
www.sciencespo-lille.eu

Une bonne année de mobilité ça se prépare… !